

# DANS VOTRE BASSIN DE VIE : EN CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE

## A quoi ça sert ?

C'est le trait d'union entre votre action associative de terrain, la représentation des usagers à l'hôpital, et l'instance régionale de santé publique qu'est la conférence régionale de la santé et de l'autonomie. Le conseil territorial donne son avis sur la santé de l'ensemble de la population sur un territoire donné (en général, le département). Au local, les acteurs sont centrés sur leur patientèle, et la région est trop loin des réalités de terrain.

## Pourquoi c'est important pour les usagers en général ?

Créer des liens et décloisonner le système (sanitaire, médico-social, ville, établissements), pour tous les habitants d'un territoire, c'est le défi de cette instance récente, qui se veut espace d'échanges et de concertation autour de projets concrets. Après avoir recensé les besoins tels qu'on peut les ressentir du terrain, les CTS doivent permettre aux usagers d'accéder à un parcours de soins organisé et coordonné, à travers un projet de santé du territoire.

## Et vous dans tout ça ? Que ferez-vous concrètement ?

Le CTS est une jeune instance : elle sera ce que vous en ferez, à votre échelle. C'est l'occasion de nous faire entendre de manière constructive ! Vous aurez à exprimer la vision qu'ont les habitants de leur territoire, leurs besoins en santé, trop souvent réduits à des statistiques. Vous pousserez à rendre l'offre en santé plus claire, mieux connue, et mieux organisée.

Vous travaillerez sur votre propre lieu de vie et d'action associative, avec des gens que vous pouvez par ailleurs connaître. C'est aussi l'occasion de faire connaître et reconnaître votre association comme actrice de terrain. A noter que vous pourrez y travailler sur des questions touchant à la santé mentale, et veiller à

l'expression des usagers

## Oui vous serez à la hauteur !

Le territoire, ce doit être la santé à hauteur d'homme. Alors comme vous le connaissez bien pour y agir dans le cadre de votre association, et pour avoir affaire aux professionnels, vous y serez en terrain connu.

Nous construisons ensemble ce nouvel échelon d'action : votre envie de prendre des initiatives, d'encourager et solliciter les professionnels vous aidera à être à l'aise dans ce mandat, même s'il faut parfois lutter pour que le conseil soit bien animé par les pouvoirs publics pour que le dialogue ait lieu.

## Votre mission, si vous l'acceptez :

Rencontrer, créer des liens avec les acteurs du territoire : professionnels de santé, élus, institutionnels, lors des réunions plénières (3 ou 4 par an), souvent en journée, et participer à des groupes de travail avec les professionnels, pour faire bouger les lignes. Elles ont souvent lieu le soir (environ une fois par mois). Ce mandat est de 5 ans, renouvelable une fois.

## Pour aller plus loin



- **Guide** du représentant des usagers du système de santé
- **Module de formation en ligne** sur les territoires
- **Formation** sur les parcours des usagers dans les territoires